



Déces d'un oncle

Par eugenie

bonjour,
Mon oncle célibataire sans enfant est décédé. Il avait une voiture sans permis et un livret. Quelle sont les démarches à effectuer?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Consulter un notaire pour obtenir un acte de notoriété vous permettant de vous présenter comme héritier à sa banque.

Par eugenie

merci. Il avait 7 frères et sœurs, 1 seul peut être désigner? Pour la vente de la voiture nous sommes obligés de passer devant le notaire?

Par yapasdequoi

Il est important de déterminer qui sont les héritiers. Vous pouvez aussi signer tous le document de cession ou désigner l'un de vous comme "porte fort".
Il faut au moins un document signé de tous pour éviter les futures contestations.

Par yapasdequoi

Rappel : la déclaration de succession doit être déposée dans les 6 mois du décès et les taxes payées par chacun des héritiers.
Il est possible que le montant soit nul si en dessous de l'abattement.
Et vous n'êtes pas héritier, sauf par représentation si votre parent (frère ou soeur de cet oncle) est déjà décédé.

Par eugenie

merci de vos réponses.